

CHANCELLERIE D'ÉTAT
BUREAU DE LA COMMUNICATION

Consommation finale d'énergie dans le canton en 2007

Résultats positifs pour les énergies renouvelables et la chaleur fossile, mais inquiétudes concernant les carburants

Le Département de la gestion du territoire communique:

En 2007, la consommation finale d'énergie a diminué dans le canton pour afficher 16.820 Térajoules [TJ] alors qu'elle atteignait 17.410 TJ en 2006, soit une diminution de 3,4 % (1 TJ correspond à 277.800 kWh). Cette nouvelle diminution s'inscrit après celle déjà observée en 2006 (- 2 %), la première depuis 2002. A relever que les consommations de combustibles liquides, de gaz et d'électricité ont toutes diminué, alors que celle de carburant a progressé. Les statistiques 2007 sont disponibles sur www.ne.ch/Energie (rubrique « Politique énergétique »).

Depuis 1978, le Service cantonal de l'énergie établit chaque année des statistiques portant sur la consommation finale d'énergie dans le canton et compare les résultats à ceux observés sur le plan suisse, répondant ainsi à un besoin important d'information et à une exigence de la loi sur l'énergie.

Résultats dans le détail

Pour l'année 2007, au niveau cantonal, la consommation de chaleur fossile (combustibles liquides, gaz, charbon) a diminué de 8,4 % par rapport à l'année 2006, situation en partie due à une année 2007 encore plus douce que la précédente. Une analyse plus détaillée montre que la consommation de combustibles liquides a diminué de manière plus sensible que celle du gaz, et que la quantité de mazout vendue est la plus faible depuis l'introduction des statistiques en 1978. Au niveau suisse, la consommation de chaleur fossile a accusé la même tendance, avec une diminution de 8,6 %.

La consommation "neuchâteloise" de carburant a augmenté de 1,4 %, alors qu'elle s'est accrue de 2,8 % au niveau suisse.

La consommation d'électricité a diminué de 0,9 %, mais a augmenté de 0,5 % sans tenir compte de la raffinerie de Cressier. Au niveau suisse, la consommation d'électricité a diminué de 0,6 %.

Progression de la part des énergies renouvelables

Le taux de couverture des besoins énergétiques du canton par les énergies renouvelables (force hydraulique comprise) s'approche de la barre des 10 %, tandis que le taux d'autoproduction d'électricité dépasse 21 %. Cette évolution est le résultat d'une augmentation de la production observée dans tous les domaines : hydro-électricité (+ 15,6 %), installations solaires thermiques (+ 10,8 %), avec une surface totale voisine de 18.000 m² et 189 nouvelles installations, chaleur de l'environnement (+ 42 % suite à la mise en exploitation de 166 nouvelles pompes à chaleur), production de chaleur et d'électricité des UIOM (+ 3,5 %) et des installations fonctionnant au biogaz (+ 11,4 %) ainsi que les installations photovoltaïques (+ 70%, avec 11 nouvelles installations, dont 1.118 m² imputables au stade de la Maladière et 372 m² à une industrie), pour lesquelles les demandes déposées suite à l'annonce des tarifs de rétribution du courant laisse présager le maintien de cette tendance. Bien que la chaleur du bois accuse une diminution de 6 %, imputable en partie à un hiver plus doux, 79 nouvelles installations ont été mises en service, en augmentation de 21 %, et les ventes de pellets ont progressé de 35 %.

Situation par rapport aux objectifs de la conception directrice de l'énergie

Se référant aux accords du Protocole de Kyoto sur le climat et à la loi sur le CO₂, le Conseil d'Etat a élaboré nouvelle conception directrice de l'énergie fixant les objectifs pour l'horizon 2010, approuvée en septembre 2006 par le Grand Conseil.

Sur cette base, et par rapport aux objectifs partiels pour l'année 2007, la situation est réjouissante concernant la chaleur fossile (combustibles liquides, gaz et charbon), l'électricité et la chaleur renouvelable, pour lesquelles l'objectif est atteint, voire dépassé respectivement de 1, 4 et 12 %.

Bien que les objectifs concernant l'électricité renouvelable (sans les centrales hydrauliques) et d'hydroélectricité ne soient pas encore atteints (production d'énergie inférieure respectivement de 23 et 4,9 %), il est permis d'espérer un résultat final positif, compte tenu des projets actuellement à l'étude.

Si la consommation de carburants est restée relativement stable depuis 2002, il n'en demeure pas moins quelle s'éloigne chaque année de l'objectif fixé (diminution de 10 % entre 1990 et 2010). En 2007, on constate un écart de 16 % entre la consommation réelle et l'objectif annuel, qui paraît inatteignable sans la mise en place de mesures au niveau suisse.

Les statistiques cantonales 2007 peuvent êtres téléchargées sur www.ne.ch/Energie, rubrique "Politique énergétique" ou commandées auprès du Service cantonal de l'énergie, Tivoli 16, 2000 Neuchâtel, tél. 032 889 67 20, fax 032 889 60 60, courriel Service.Energie@ne.ch.

Pour de plus amples renseignements :

Jean-Luc Juvet, chef du Service cantonal de l'énergie, ou Gervais Oreiller, ingénieur au sein du même service, tél. 032 889 67 20.

Neuchâtel, le 15 septembre 2008